https://blog-gestion-de-projet.com/wp-content/uploads/2020/07/logo-blog2-293px-transparent.png

Projet CMRL

EXPRESSION DES BESOINS

**EXPRESSION DES BESOINS**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Titre du projet** | **Implémentation SAP au Centre de Montage Régional Lillois** | |
|  |  | |
| **Ref. projet** | **SAP30/CMRL** | |
|  |  |  |
| **Références** | *[ A quelle stratégie, objectif stratégique, portfolio ou programme, le projet est-il affilié ?]* | |
| Exemple projet CMRL  Ce projet fait partie du portfolio CMRL. C’est la dernière étape de l’implémentation du système SAP dans toutes les entités du groupe Confassis. | | |

|  |  |
| --- | --- |
| **Historique** |  |
| **Version** | **Auteur** | **Description** | **Date** |
| 001 | Chantal DUPONT | Chef de projet | 21.05.2022 |

**Table des matières**

[Contexte du projet 3](#_Toc70323109)

[Expression des besoins 4](#_Toc70323110)

[Expression des exigences 5](#_Toc70323111)

## Contexte du projet

|  |
| --- |
| **Contexte du projet** |
| [*Situez ici le besoin dans son contexte*]  **Exemple :**  Notre Centre de Montage Régional Lillois est la dernière entité du groupe à n’avoir pas encore installé le système SAP.  Il produit des sièges pour nos clients constructeurs automobiles.  Les solutions informatiques existantes sont dépassées, coûteuses et ne sont plus maintenues.  De plus, les processus d’intégration avec les systèmes du siège sont principalement manuels et générateurs d’erreurs.  Les procédures de clôture mensuelles sont longues et souvent incorrectes, ce qui génère du travail supplémentaire.  Enfin, le manque de flexibilité des solutions actuelles, nous empêche la mise en place des applications nécessaires à notre stratégie d’expansion.  Pour toutes ces raisons, le comité de Direction a approuvé le passage au systèmes SAP du groupe avec un démarrage du projet au plus tôt. |

## Expression des besoins

|  |
| --- |
| **Expressions des besoins (et leur implication)** |
| [*Exprimez ici les besoins, en les regroupant, soit par groupe de bénéficiaires, ordre de priorité ou par sujet. Soyez aussi synthétique, clair et précis que possible. Concentrez-vous sur le fonctionnel en tentant de ne laisser aucune place à l’interprétation. Ajouter des schémas.*  *Vous pouvez aussi donner à ce stade une idée des ressources nécessaires, des risques et des bénéfices liés à ces besoins.*  *IMPORTANT : les objectifs détaillés liés à ces besoins ainsi que les livrables seront définis lors de l’établissement du cahier des charges, on ne décrit ici « que » les besoins*.]  **Exemple :**  L’ensemble des systèmes informatiques administratifs du CMRL, seront remplacés par le modèle SAP du siège déjà installé dans la plupart des entités du groupe, et principalement :   * La Finance – tous modules * Les Ventes – y compris les prévisions ainsi que B2B et B2C * Les Achats – y compris les connexions aux tierces parties * La Logistique – y compris la gestion automatisée des stocks * Le support de la Production – principalement les interfaces vers les serveurs techniques.   Pour ce faire, l’infrastructure sera adaptée selon l’étude faite après l’approbation de l’étude d’opportunité, ceci en particulier en ce qui concerne le réseau informatique.  Les spécifiques du CMRL feront l’objet d’une approbation du comité de pilotage du projet et seront paramétrés dans le nouveau système.  Les procédures de tests standards du centre d’excellence SAP de notre service informatique seront totalement appliquées :   * Tests unitaires * Test d’intégration * Tests de Consolidation * Test de Pré-Production   Tous les départements assigneront des ressources pour ces tests, les dates seront communiquées à une date ultérieure.  Les données des anciens systèmes doivent parfois être corrigées : une équipe spéciale sera assignée au développement d’un outil permettant de nettoyer les données, avant leur transfert dans le nouveau système.  De plus les procédures de contrôle seront revues et corrigées si nécessaire.  Olivier Robespierre, Directeur Financier du CMRL, sponsorisera le projet.  La chef de projet est madame Chantal Dupont, en assignation spéciale. |

## Expression des exigences

|  |
| --- |
| **Exigences** |
| [*Décrivez ici les exigences du projet, ses contraintes. Ces exigences/contraintes peuvent être :*   * *Techniques (Serveurs, réseaux etc…)* * *Humaines (Ressources suffisantes ? Besoin de prestataires ?, etc.)* * *Règlementaires/Légales (Y-a-t-il des normes à respecter ?)* * *Financières (Limitations budgétaires ? …)* * *Liées au marché* * *Liées au projet*]   **Exemple :**  **Exigences techniques**   * Le modèle standard SAP du siège sera la base du nouveau système * Des configurations spécifiques seront paramétrées, si elles ont fait l’objet d’une approbation du comité de pilotage * Pour information, ces spécifiques doivent justifier de raisons réglementaires ou légales, de raisons techniques dues aux spécificités du CMRL, ou de besoins n’ayant pas encore été identifiés lors des implémentations SAP sur nos autres sites * Le réseau informatique sera adapté aux besoins, en fonction de l’étude des experts disponible au service informatique   **Exigences humaines**   * Un responsable de l’intégration, monsieur Jacques Meunier, a été assigné par le CMRL afin de coordonner les activités des ressources CMRL du projet * Un/une responsable du changement devra être assigné dans les jours qui suivent * Les ressources informatiques seront assignées à temps plein au projet * Certaines ressources du CMRL devront être, elles aussi, assignées à temps plein. La liste des besoins sera communiquée dans les jours qui suivent * Les ressources assignées aux tests devront être disponible à plein temps * Le projet devra avoir le support des syndicats   **Exigences Réglementaires / Légales**   * Nos auditeurs seront consultés tout au long du projet pour assurer que toutes les contraintes légales soient respectées * Pour assurer une clôture de fin d’année correcte, avec des données vérifiées. Le basculement se fera en novembre 2022 – et au plus tard en décembre 2022 * Les procédures de basculement seront, elles aussi, validées par PwC   **Exigences Financières**   * Le budget et la date de démarrage seront respectés. Toute modification devra être approuvée par le comité de direction, et en particulier par la direction financière * Les anciens systèmes seront arrêtés avant la fin du mois de janvier 2023, et désinstallés * Tous les contrats concernant les anciens systèmes seront annulés dans les délais, et au plus tard pour le mois de septembre 2022   **Exigences liées à la stratégie de l’entreprise**   * Les nouveaux systèmes seront disponibles avant la mise en production du projet d’expansion du CMRL * Les systèmes installés devront supporter les besoins de cette expansion * Pour ce faire, le projet SAP30/CMRL sera inclus au Portfolio CMRL, et sera revu régulièrement lors des comités de pilotage du Portfolio CMRL |